

**ARRETE DESIGNANT LE JURY DU CONCOURS  
D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Calvados,  
Vu la loi 84-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,  
Vu la loi 2016-483 du 20 avril 2016, relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n° 2021-572 du 10 mai 2021 portant adaptation temporaire d'épreuves de certains concours de la fonction publique territoriale en application de l'article 7 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret 2013-593 du 5 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret 2006-1690 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX,

Vu le décret 2007-109 du 29 janvier 2007, modifié, fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX PRINCIPAUX DE 2<sup>ème</sup> CLASSE,

Vu l'arrêté du 11 août 2021 portant ouverture du concours de recrutement des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX PRINCIPAUX DE 2<sup>ème</sup> CLASSE,

**ARRETE**

**ARTICLE 1er** : Le jury chargé d'établir après concours, la liste d'aptitude à l'emploi d'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE est composé comme suit :

Frédéric RENAUD	Maire de TOUR EN BESSIN - Président du jury
Lyliane RENAULT	Maire-adjoint de COLLEVILLE MONTGOMERY – Suppléante du Président du jury
Loïc DUBOIS	Fonctionnaire de catégorie A - Ville de CAEN
Dominique DALLET	Membre de la CAP C - Fonctionnaire Vire Normandie
Amélie GILLES-AUBER	Personnalité qualifiée – Assistante de prévention – CDC Cabourg Normandie Pays d'Auge
Nathalie GUERN	Personnalité qualifiée – Responsable RH – SIVOM Education Enfance Jeunesse – Thue et Mue

Accusé de réception en préfecture  
014-281400028-20220302-2022-044-AR  
Date de télétransmission : 02/03/2022  
Date de réception préfecture : 02/03/2022

**ARTICLE 2** : Sont désignés pour exercer aux côtés du jury les fonctions de correcteurs les personnes dont les noms suivent :

Clotilde BIENFAIT  
El Hadji DIA  
François DIARD  
Dominique DUDEMAINE  
Yolande ENAULT  
Anne FARUEL  
Sandrine GALLAIS  
Frédéric GILLES

Jacky GODARD  
Christophe GOMEZ  
Marlène GONCALVES  
Hamid HODZIC  
Annie LACERES  
Benoit LE RETIF  
Alain TEISSEDE

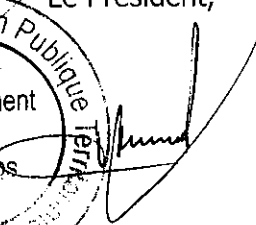
**ARTICLE 3** : Pour chacun des concours, le jury détermine le nombre total des points nécessaires pour être admissible et, sur cette base, arrête la liste des candidats admis à se présenter aux épreuves d'admission.

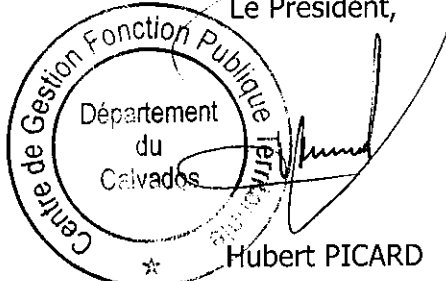
**ARTICLE 4** : A l'issue des épreuves d'admission, le jury arrête dans la limite des postes ouverts une liste d'admission pour chacun des concours.

Fait à HÉROUVILLE, le 2 mars 2022,

Le Président :

- . certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat.
- . informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Le Président,  
  
Hubert PICARD



The stamp is circular with the text "Centre de Gestion Fonction Publique Territoriale" around the top edge and "Département du Calvados" in the center. A small star is at the bottom of the circle.